

L'éolien

Projet MORSAINS

La mairie de Rieux s'associe au collectif
Environnement Champenois En Péril (ECEP51)
pour une réunion d'information

Un citoyen épanoui dans un cadre de vie préservé



Le collectif ECEP51

- 19 associations, Marne et Aube
- Apolitiques, bénévoles, hors de tout lobbying
- Informer en toute transparence
- Promouvoir la démocratie participative
- Force de propositions et d'actions pour la préservation de notre environnement et notre cadre de vie
- Référent Marne pour la FED (Fédération Environnement Durable)

Sommaire

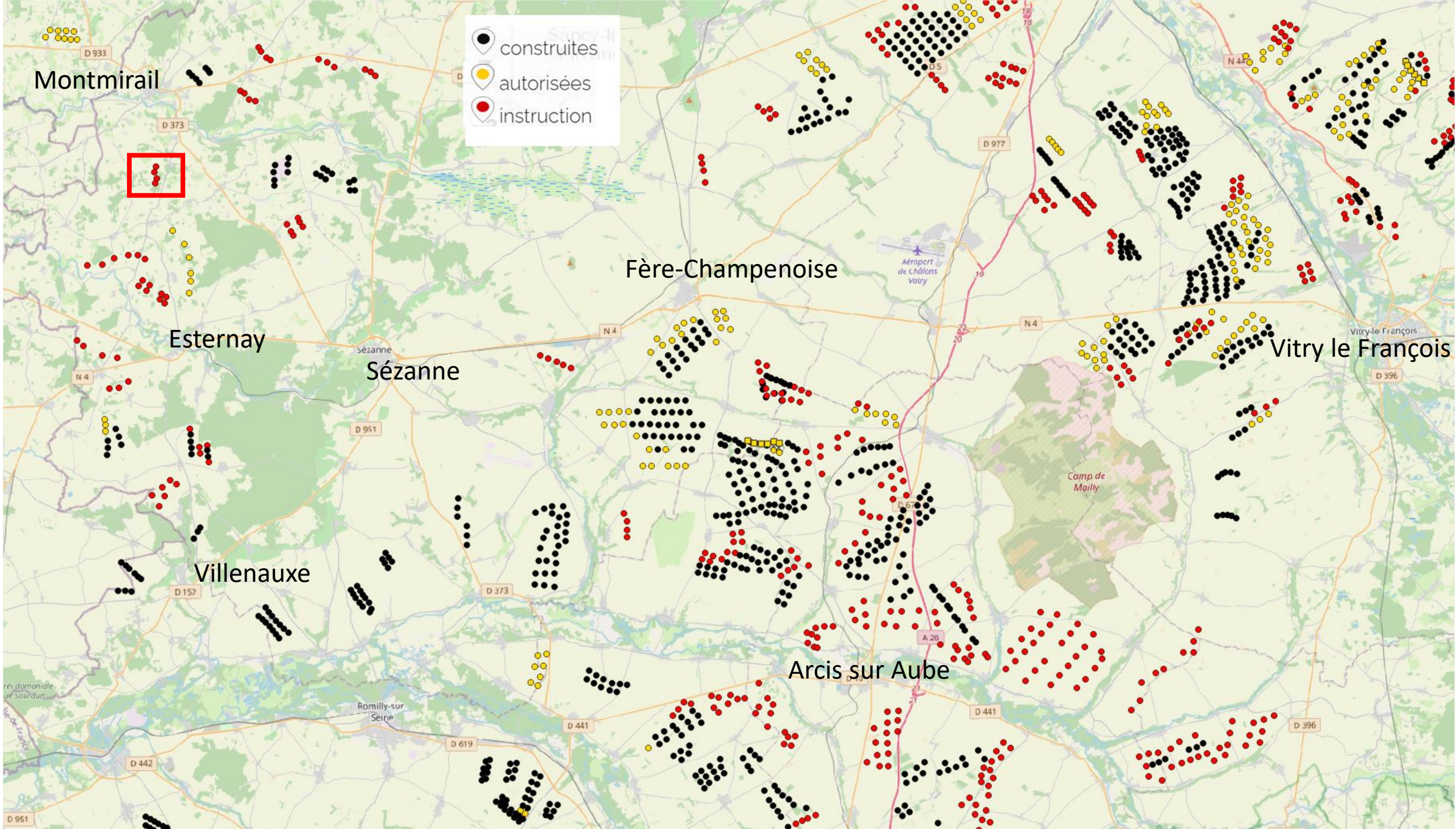
- Notre action, pourquoi?
- Situation générale de l'éolien
- Ses impacts
- Une production d'énergie plus que discutable
- L'exemple Allemand
- Situation énergétique de notre territoire
- Projet MORSAINS
- Participation à l'enquête publique et arguments
- Conclusion, répondre à vos questions, nous aider

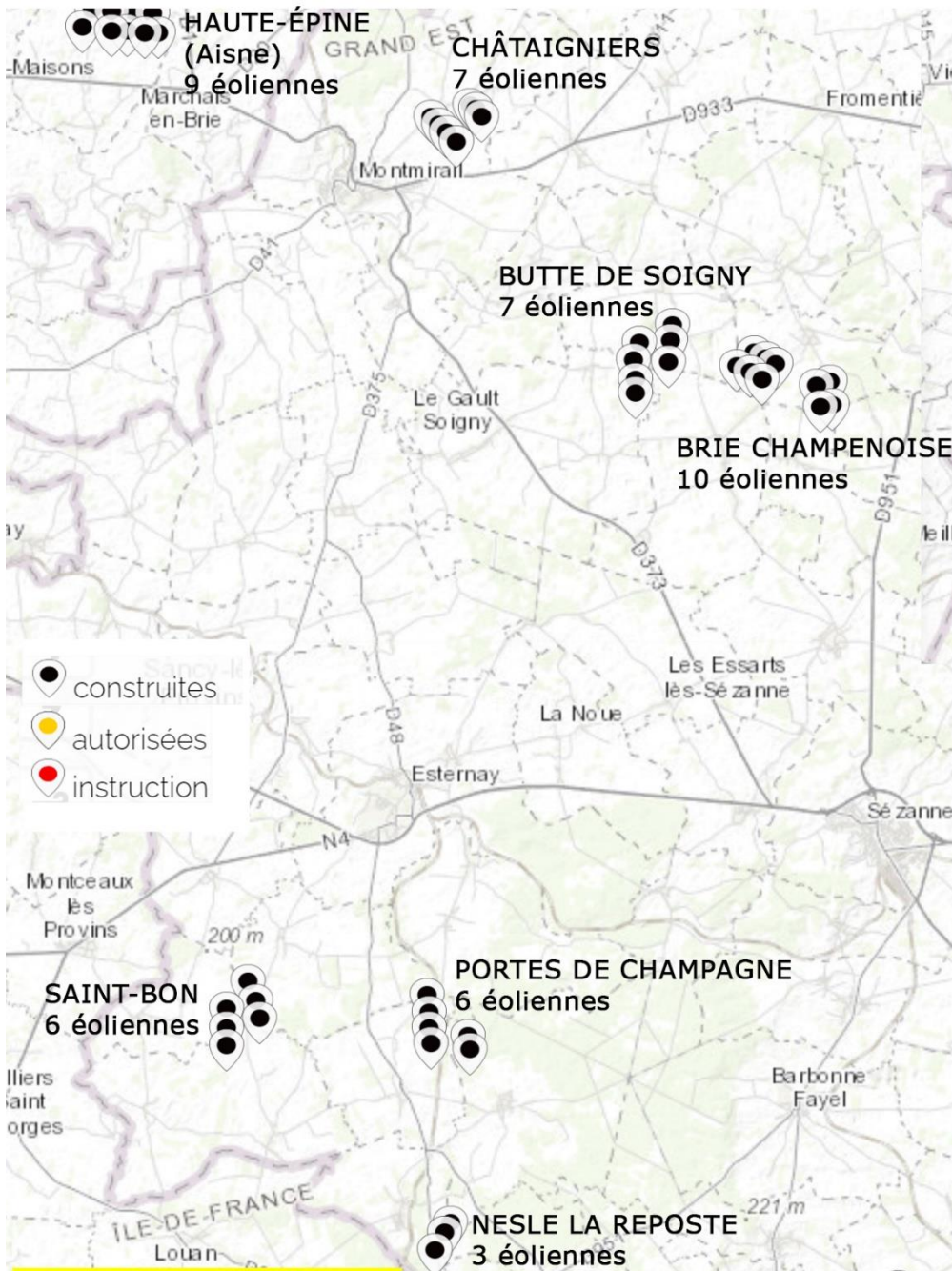
Notre action, pourquoi?

- Aucun à priori, bien au contraire, sauf que
- Aspects négatifs non pris en compte
- Impacts, dégradation du cadre de vie etc...
- Une information qui devrait être transparente
- Sur le fond, résumé par la commission d'enquête sénatoriale (Décembre 2022)

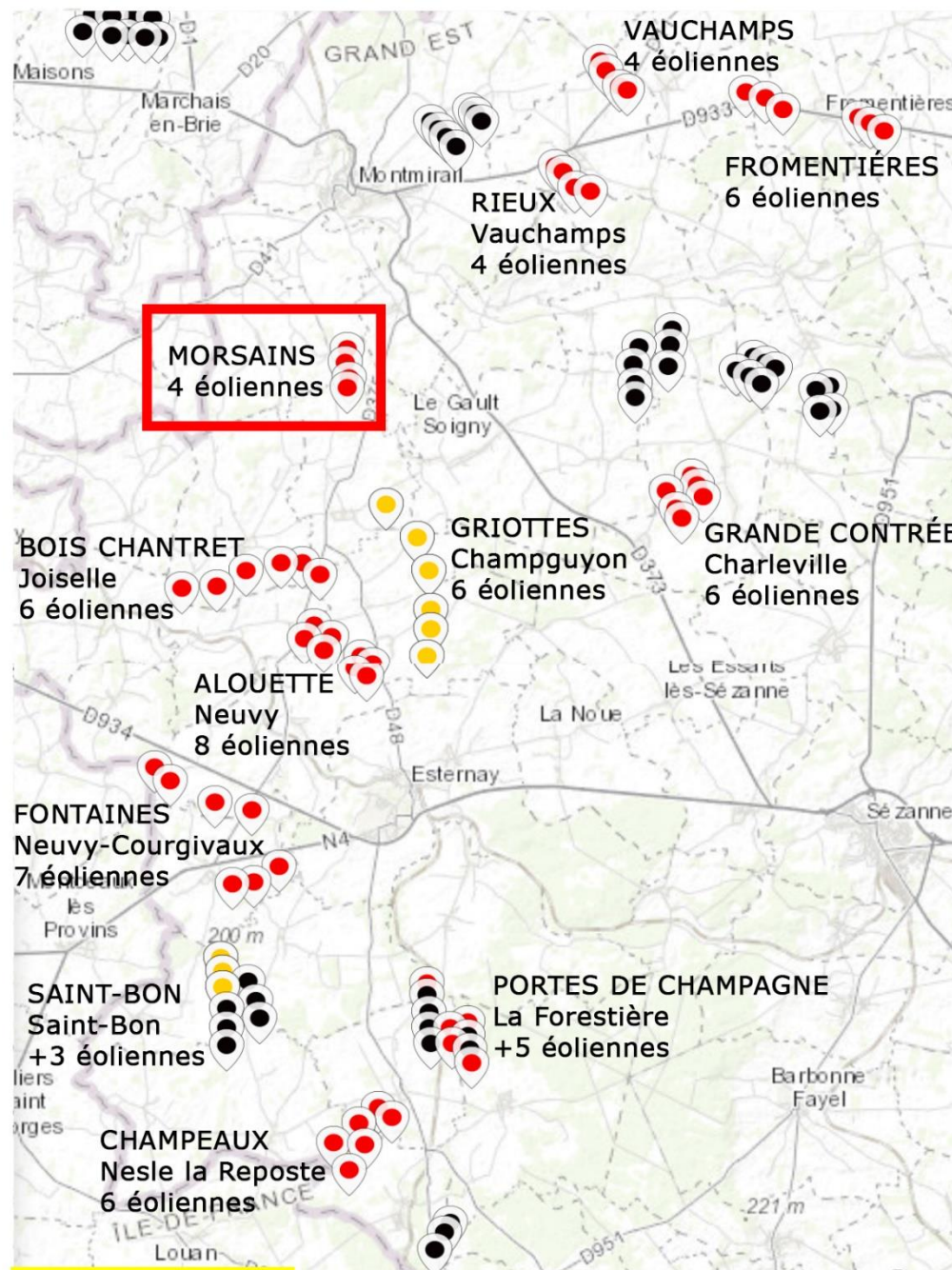
Situation générale

- Eolien dans le Grand-Est
- Sud Ouest Marnais, Pays Brie et Champagne (CCSSOM, CCBC, CCSM)
- Secteur starnacien





Aujourd'hui 39 éoliennes



Demain 104 éoliennes



Fère Champenoise



Sézanne



Barbonne

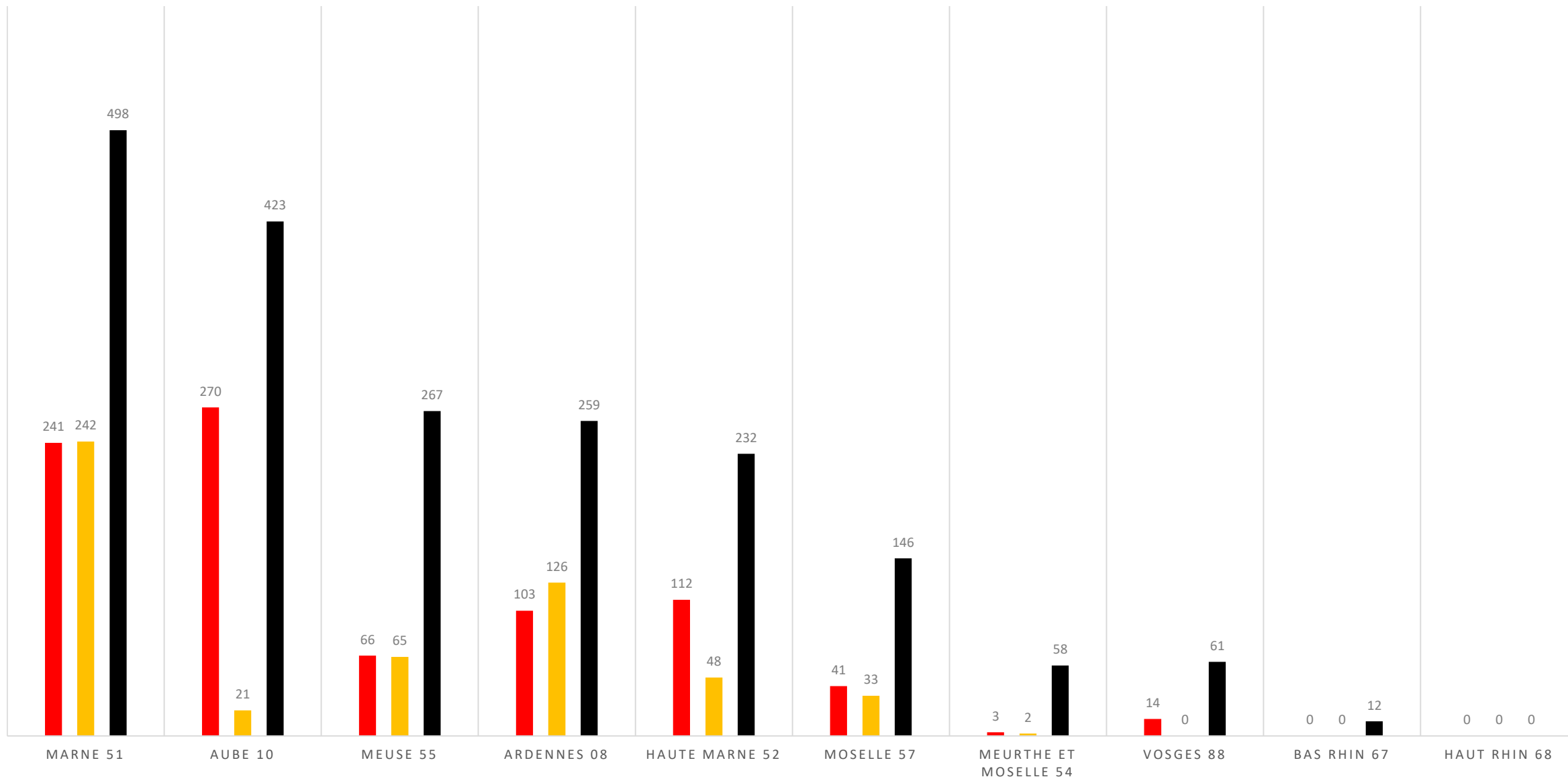




Corroy

ÉOLIENNES PAR DÉPARTEMENTS (GRAND EST) DÉCEMBRE 2023

■ Total instruction ■ Total autorisée ■ Total installée



Impacts

- Dégradation du cadre de vie
- Impacts sur la santé
- Impacts sur la nature
- Dévalorisation des biens immobiliers

Impacts sur la santé

- Définition de la santé par l'OMS :

« Un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

- Nuisances, bruits et infrasons, effets stroboscopiques
- Pollution insidieuse et non contrôlée : l'érosion des pales

Bruits et infrasons

- *« J'ai enregistré 62 décibels devant ma maison, alors que c'est 35 autorisés. J'ai même relevé 72 décibels au pied des machines »*
- Ne plus pouvoir dormir les fenêtres ouvertes en été
- Mal-être, nausées, vertiges... suivant les sensibilités



Impact sanitaire :

L'érosion des pales

62 kilos par an et par éoliennes de micro particules polluantes (fibres synthétiques, PVC...).

Pas un mot dans les études d'impact environnemental

Impacts sur la nature

- Impacts sur l'avifaune migratrice et nicheuse sous évalués
- Avis LPO Ligue de Protection des Oiseaux, impact sur les chiroptères
- Nombreux bois à proximité directe (200m recommandés non respectés)
- Impacts sur les élevages
- Artificialisation des sols (socles en béton ferrailé)



Pont sur Seine

Dévalorisation immobilière

- Baisse de 30 à 40%, voire invendable
- Les agences immobilières le constatent
- Témoignages nombreux

« Quand j'ai voulu vendre ma maison en viager, les agences m'ont clairement dit que ce n'était même pas la peine d'y penser »

Une production d'énergie plus que discutable

- Intermittence, décarbonation, l'exemple Allemand
- Baisse de production malgré leur nombre et leur puissance en augmentation (réchauffement climatique)
- Fabrication totalement importée (très faible valeur ajoutée France)
67% en Chine
- EcoMix, proportion d'énergie éolienne produite en France
- Commission d'enquête sur notre souveraineté énergétique

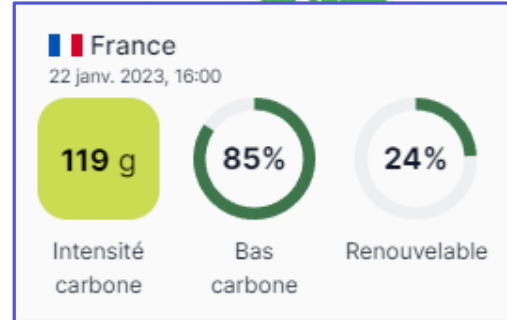
L'exemple Allemand avec ses 30 000 éoliennes

Grammes de CO2 par
KWh produits
le 22 janvier 2023



France = 119g/Kwh

Allemagne = 721g/Kwh



Soit disant pour décarbonner!

Source EcoMix RTE

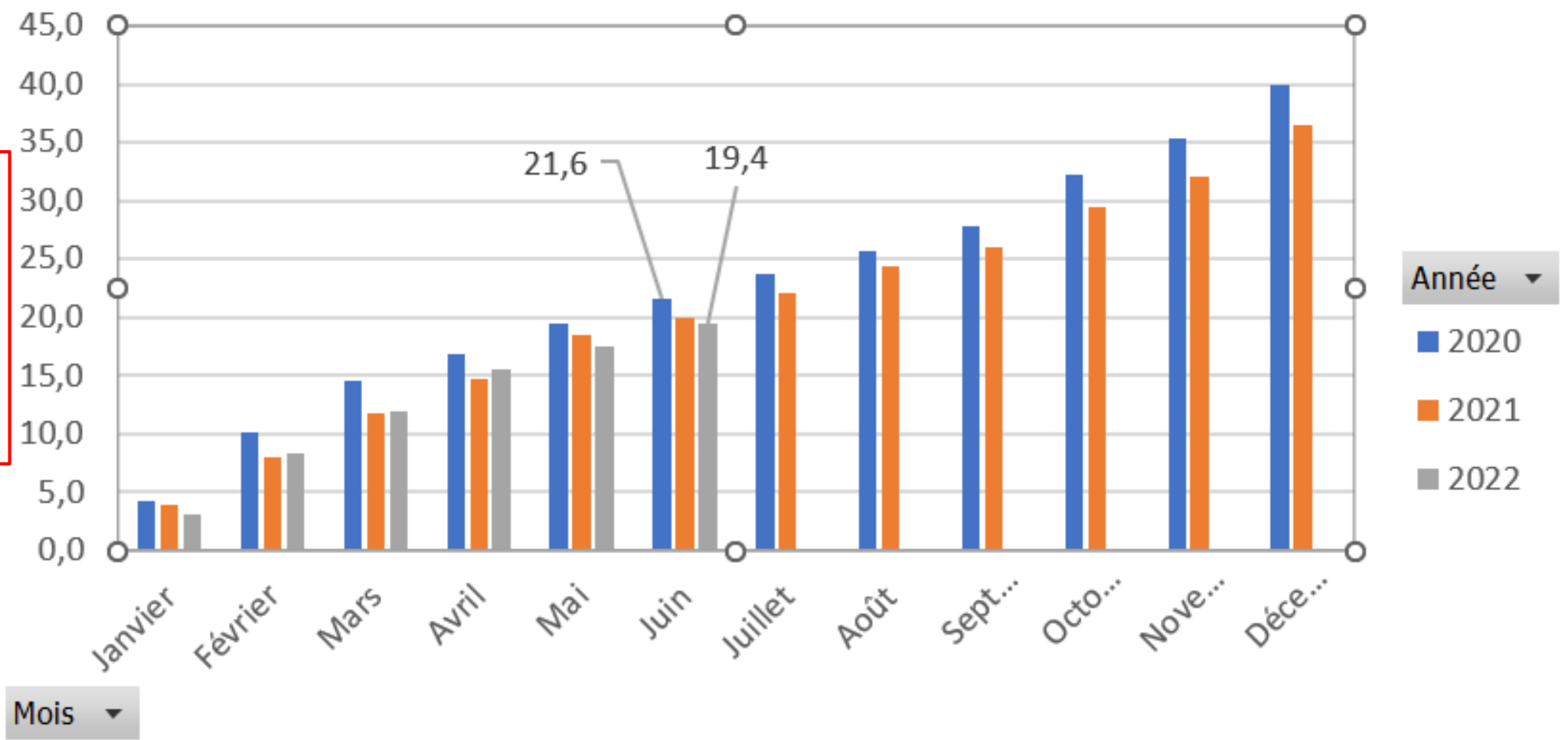
FILIERE ▼

Somme de TWh

Filière éolienne 2020 2021 2022

Production française cumulée en TWh

Le fiasco de la chute de leur production malgré leur multiplication et augmentation de puissance (taille)



Année ▼

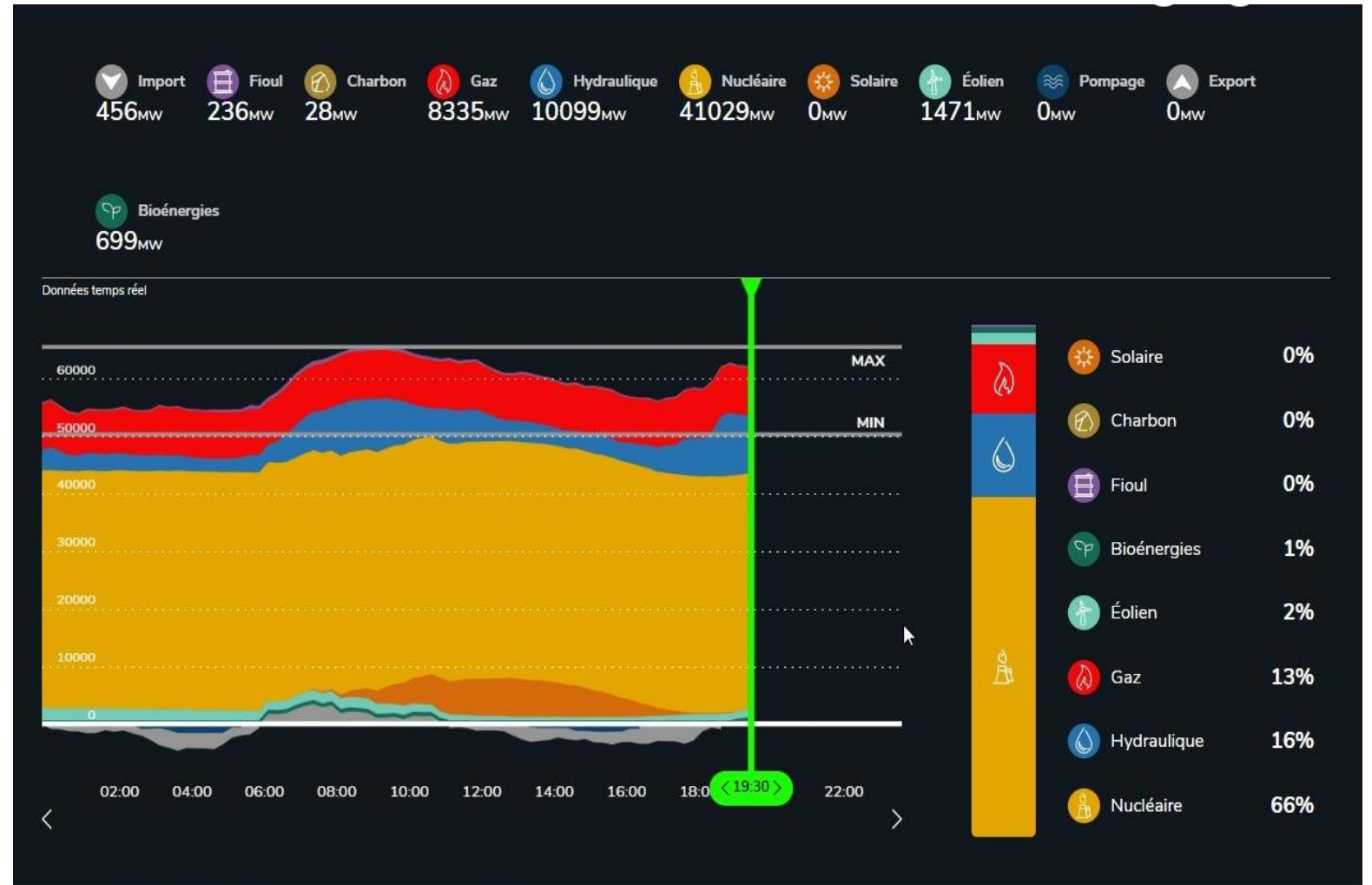
- 2020
- 2021
- 2022

Mois ▼

Facteur de charge et intermittence, production le 21/02 = 2%

Les éoliennes ont fourni **7,8 %** de la consommation électrique nationale sur le premier semestre 2022.

Source EDF RTE
éCO₂mix
La production
d'électricité par
filière



Notre souveraineté énergétique

- Commission d'enquête sénatoriale présidée par Mr Schellenberger en Décembre 2022 :

« Le récit qui s'est reconstitué devant nous, c'est bien le récit d'une lente dérive, d'une divagation politique, souvent inconsciente et inconséquente, qui nous a éloignés et de la transition écologique et de notre souveraineté énergétique... ».

- Yves Bréchet, ancien haut-commissaire à l'énergie :

« un produit de spéculation pur »

« Ignorance stupéfiante »

« La politique énergétique du pays a été décidé par un canard sans tête ».

Notre territoire

- Bilan de production d'électricité des 3 communautés de communes qui constituent notre pays « Brie et Champagne »
- CCSSOM Sézanne Sud Ouest Marnais
- CCSM Sud Marne
- CCBC Brie Champenoise
- Données EDF ENEDIS 2022, INDISCUTABLES !

Notre territoire a largement fait sa part

Total des trois communautés de communes ci-dessus composant le Pays de Brie et Champagne :

consomme **262 870 MWh**

et produit **556 032 MWh** soit un ratio de **211,5 %**

Part de l'éolien dans la production: **89,6 %** - Production éolienne par habitant: 14,37 MWh

Communauté de communes Sézanne et Sud-Ouest marnais (CCSSOM) :

consomme **140 720 MWh***



et produit **224 746 MWh*** soit un ratio de **159,7 %**

Part de l'éolien dans la production **96,9 %** - Production éolienne par habitant: 10,24 MWh

Communauté de communes du Sud Marnais (CCSM) :

consomme **62 261 MWh***



et produit **238 932 MWh** soit un ratio de **383,8 %**

Part de l'éolien dans la production: **81,0 %** - Production éolienne par habitant: 33,14 MWh

Communauté de communes de la Brie Champenoise (CCBC) :

consomme **59 889 MWh***



et produit **92 354 MWh** soit un ratio de **154,2 %**

Part de l'éolien dans la production: **94,2 %** - Production éolienne par habitant: 11,48 MWh

Augmentation de notre facture EDF

- Cette énergie est non pilotable et intermittente
- Achetée au prix fort (90€/MWh) au promoteur éolien
- Aberration économique
- L'éolien une énergie marginale et coûteuse, nous payons l'électricité des Allemands
- A quoi sert l'éolien ? => à vider notre portefeuille
- L'éolien acheté au prix fort par EDF, exporté au prix faible

Qui paye?

EDF Tarif Bleu option base 9kVA (c€/kWh)

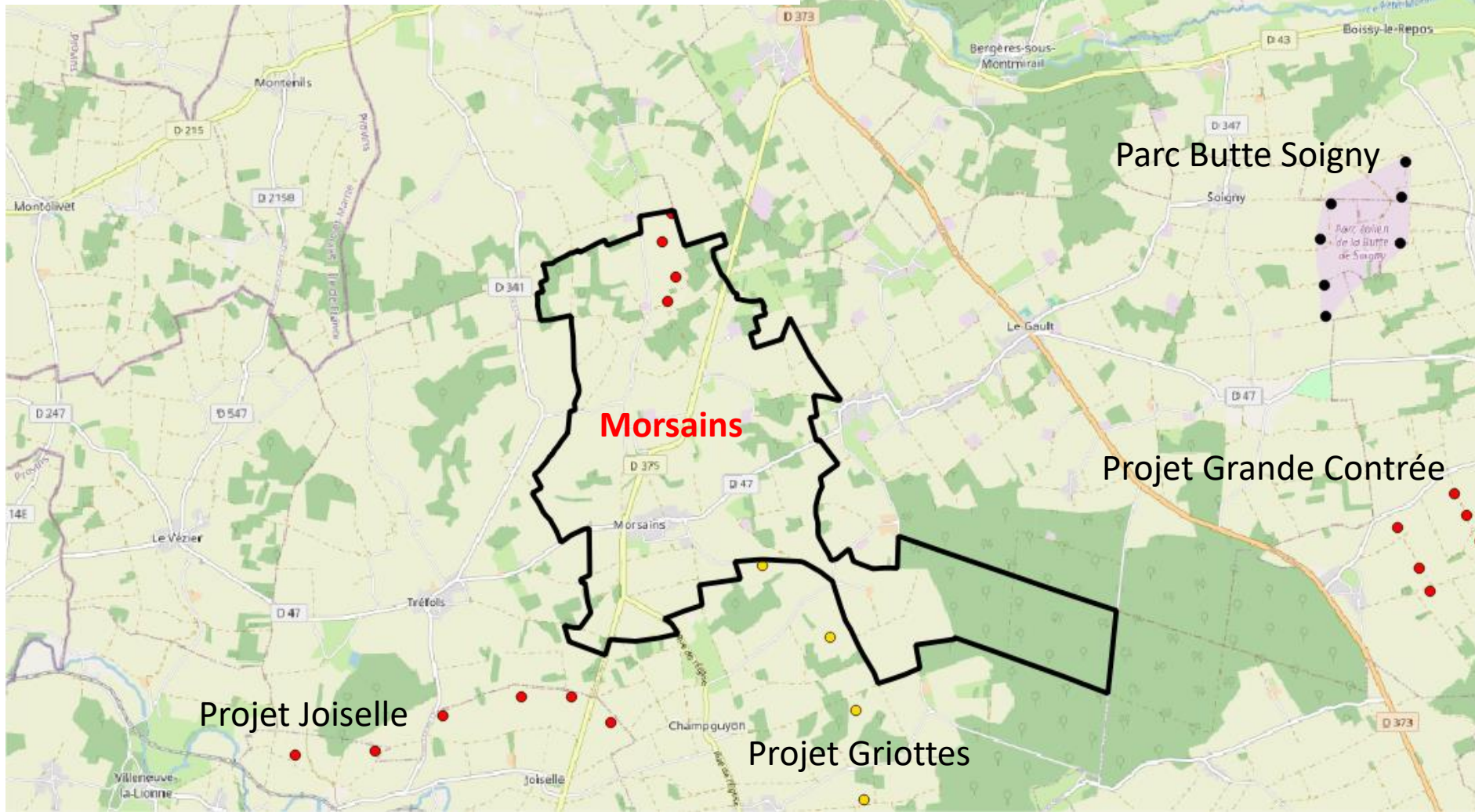


Le projet MORSAINS

- 4 éoliennes
- 150m en bout de pale, altitude 355m
- 4 MW
- Un projet en limite nord de Morsains, impactant fortement la commune de Rieux
- Un projet qui s'ajoute aux nombreux projets en instruction



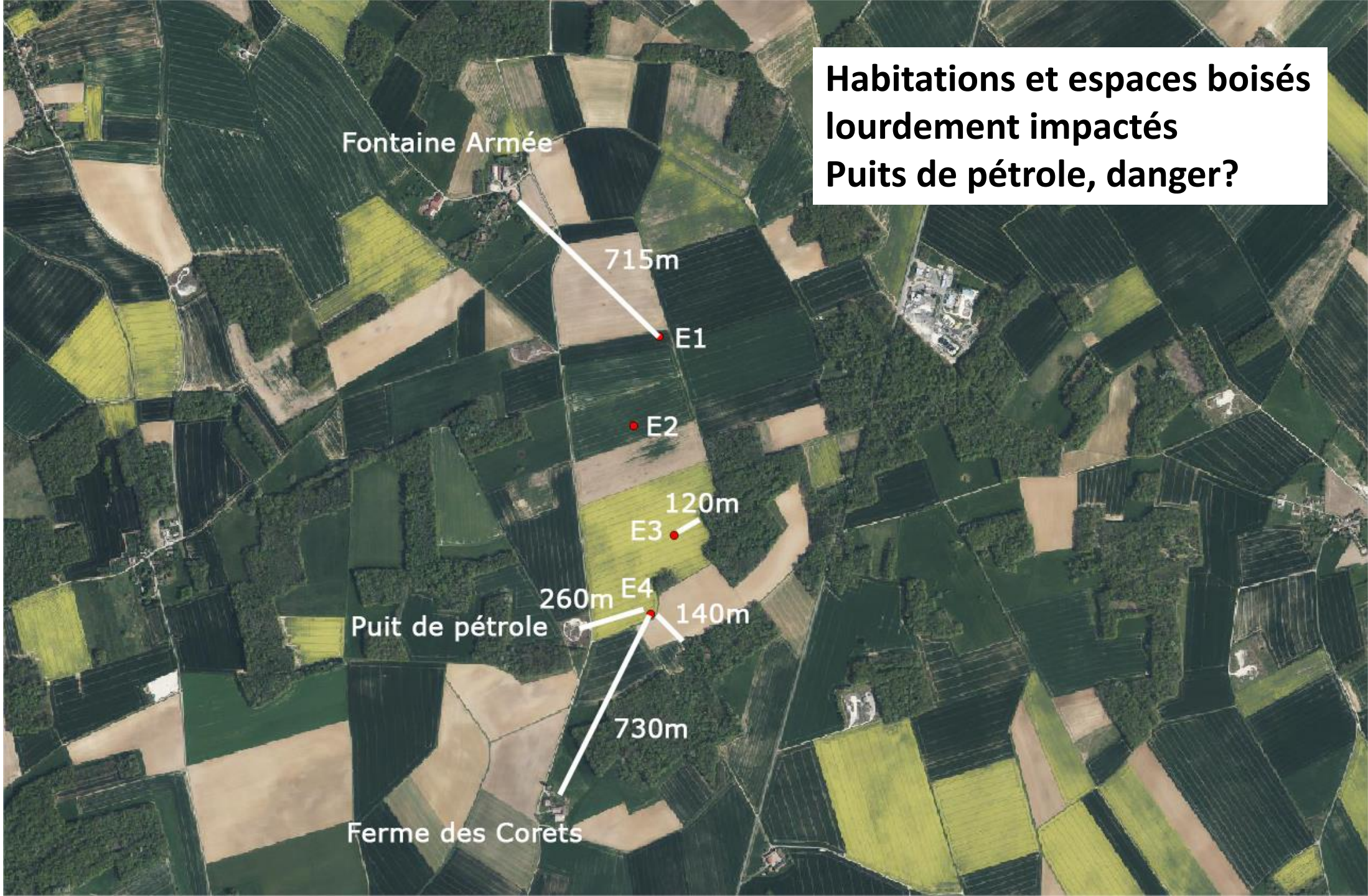
Morsains bientôt encerclée







**Habitations et espaces boisés
lourdement impactés
Puits de pétrole, danger?**



Étude de dangers du dossier...

10.4.5 Chute d'éléments de l'éolienne

10.4.5.1 Zone d'effet

La chute d'éléments comprend la chute de tous les équipements situés en hauteur : trappes, boulons, morceaux de pales ou pales entières. Le cas majorant est ici le cas de la chute de pale. Il est retenu dans l'étude détaillé des risques pour représenter toutes les chutes d'éléments.

Le risque de chute d'élément est cantonné à la zone de survol des pales, c'est-à-dire une zone d'effet correspondant à un disque de rayon égal à un demi-diamètre de rotor.

Participer à l'enquête publique

Une nécessaire obligation

- Enquête publique **jusqu'au 26/03 15h30 en mairie de Morsains**
(Registre papier)
- Participer en écrivant à **parc-eolien-morsains@mail.registre-numerique.fr**
- Ou sur le registre dématérialisé
- Participer en nombre (**faire participer vos amis, vos proches**)
- Retrouvez cette présentation et les informations sur notre site **ecep51.fr**

« Qui ne dit mot consent »

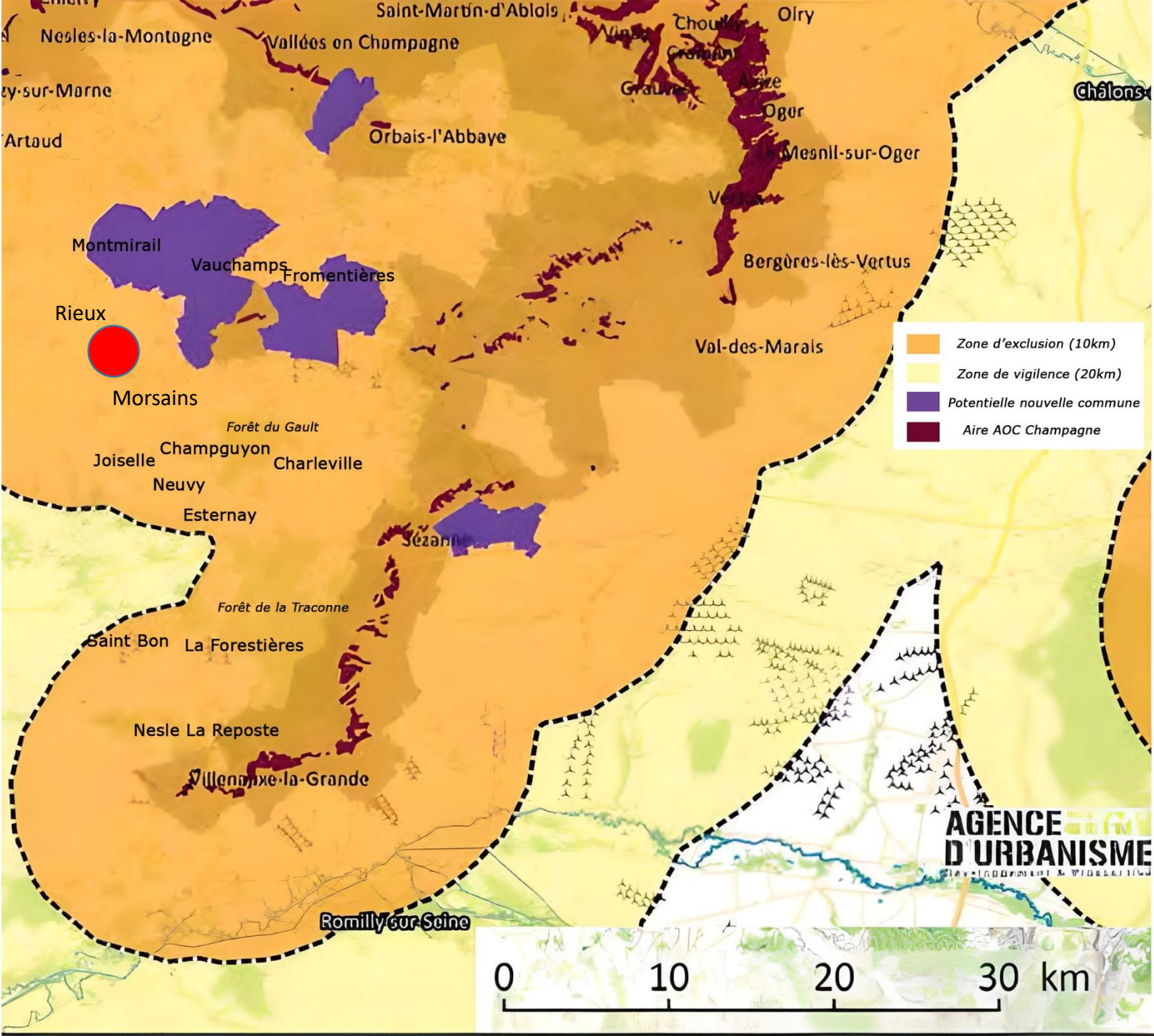
Arguments

Autorité Environnementale (MRAe)

- Avis défavorable de la Mission UNESCO, impact paysagé / **Zone d'exclusion**
- Le projet **N'EST PAS situé dans une zone favorable** au développement éolien
- **Impact très fort sur l'avifaune** (rapaces diurnes et chauve-souris), pales situées à moins de 100m de bois
- Non prise en compte des projets voisins en cours d'instruction Neuvy (Alouette) et Joiselle (Bois Chantret)
- Ni Champguyon (Griottes), autorisé (recours ECEP51)

La mission UNESCO
Coteaux, Maisons et Caves de
Champagne

Secteur situé dans la **zone
d'exclusion**



Article de l'Union du 9 février 2024,
Jean-Marc Roze, président du département

.....
*“Un jour, on pourrait
être déclassé Unesco.
Je trouve que, dans la
Marne, on est à un taux
maximum d'éoliennes”*
Jean-Marc Roze, président de la Marne

- L'incompatibilité des éoliennes avec un **paysage bucolique à préserver**
- Un impact sous-évalué sur l'avifaune et l'activité des chiroptères (espèces protégées)
- La dépréciation immobilière et l'absence de considération des habitants qui subissent toutes les nuisances sans avoir une juste et raisonnable compensation financière
- Malgré les avantages financiers pour les collectivités et les propriétaires, ceux-ci ne sont pas en proportion avec les désagréments subis par la population

- Zizanie dans les villages, omerta, ambiance délétère, menaces, mensonges par omission (exemple personnel)
- Nouveaux arrivants qui ne sont pas informés des projets
- Perte d'attractivité
- Risque pour les propriétaires puis la communauté (démantèlement) (Dossier disponible)
- Comptes rendus malhonnêtes du promoteur, communication
- Bureaux d'études qui ne sont pas indépendants (UNESCO)
- Risque pour l'appellation Champagne (UNESCO / SGV)

Mission ICOMOS de l'UNESCO (Juin 2023) :

« Il serait important que ces études soient réalisées par des spécialistes entièrement indépendants.

Cette exigence n'est pas assurée actuellement, puisque les quelques bureaux appropriés dépendent de leurs donneurs d'ordre et risquent de livrer les résultats souhaités afin de recevoir des nouveaux mandats.»

Autres solutions

- Autoconsommation : panneaux solaires sur toitures, zones déjà artificialisées (ombrières sur parking), solution de stockage...
- Biomasse « vertueuse » comme le miscanthus, utilisable par la communauté ou individuellement dans des chaudières « polycombustibles »
- Microturbinage sur cours d'eau
- **Buts : respect des écosystèmes naturels et ralentir l'emprise technologique et industrielle**

Vos questions, remarques

Nous aider

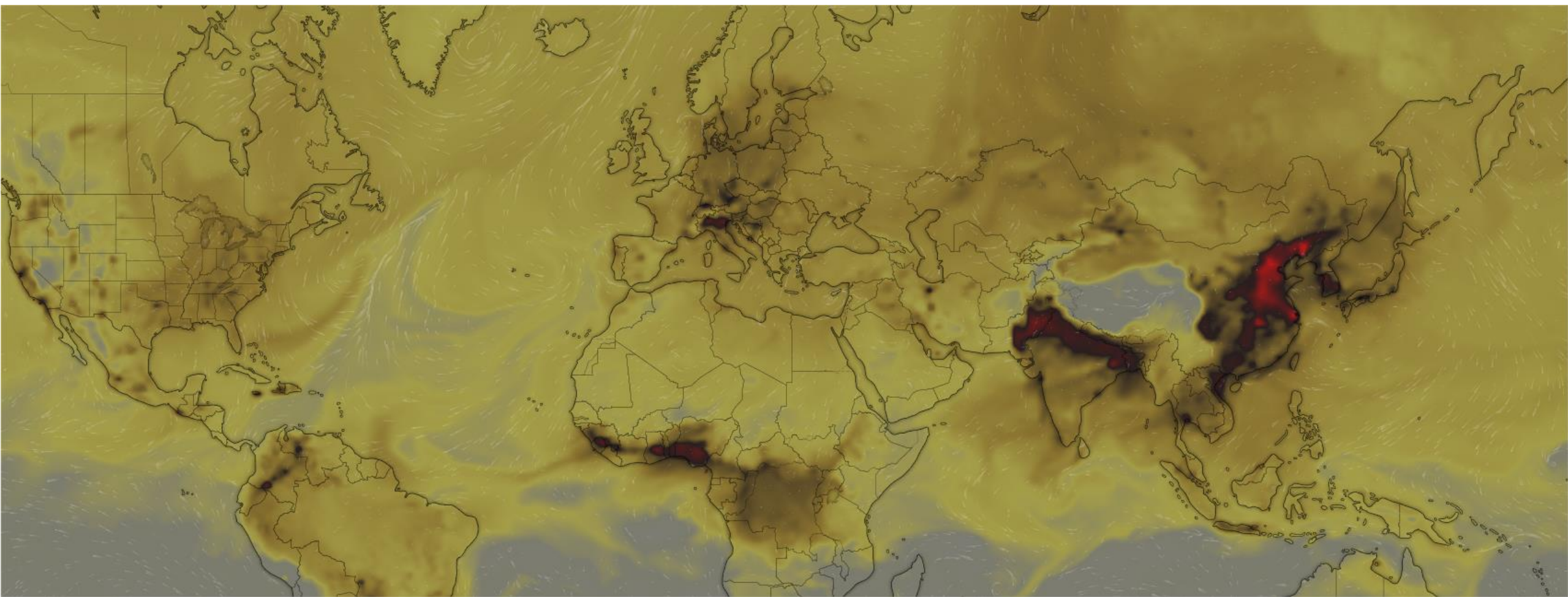
- Consulter et diffuser les informations de notre site **ecep51.fr**
- Adhérer à nos associations
- Participer à nos actions, s'inscrire à notre lettre d'informations
- Nous faire un don
- Créer une association et rejoindre le collectif

- Nous contacter : contact@ecep51.fr

Merci pour votre attention

ANNEXES

Fabrication chinoise



Rejets de Carbone dans le monde
Source : windy.com

Conseil d'état étude acoustique

- l'invalidation de l'arrêté réglementaire de 2021 et suivants sur les études acoustiques au conseil d'Etat. Cette décision du 8 mars a une incidence directe sur certaines autorisations et sur certains dossiers en instruction.

Artificialisation des sols

- Socle en béton = 1500 tonnes de béton ferraillé
- Dérogation pour pouvoir laisser les socles après démantèlement
- Repowering = nouveau socle plus imposant, sans enquête publique